



Information complémentaire sur les cotisations et frais d'affiliation de RCA

Mardi 6 décembre 2022
16 h HP / 17 h HR / 18 h HC / 19 h HE / 20 h HA/ 20 h 30 HTM

Via Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/89628036711>

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du comité sur les frais d'adhésion présenté au conseil d'administration de RCA - ÉBAUCHE	2
Activité des membres et des participants de RCA : 2020-2021 - 2021-2022	5
Bilan des opérations sur cinq ans de RCA	7
Résumé du budget du 2e trimestre de RCA par rapport aux chiffres réels 2022-2023	8
Financement et revenus de RCA 2022-2023	9
Investissements et avantages intérieurs de RCA	10

**RAPPORT DU COMITÉ SUR LES FRAIS D'ADHÉSION
PRÉSENTÉ AUX MEMBRES DE RCA
ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DE RCA, LE 29 JANVIER 2023**

Participants à la réunion du comité sur les frais d'adhésion de RCA :

MEMBRES DU COMITÉ :

Daphne Dumont, Atlantique
Zahoor Chughtai, Québec
Doug Diet, Ontario
Walter Benko Ontario
Richard Galway, (président) Prairies
Kate Rutherford, Colombie-Britannique
Vince Amodeo, Colombie-Britannique

D'OFFICE :

Carol Purcer présidente
Tom Hawker, administrateur trésorier

PERSONNEL DE RCA :

Terry Dillon, chef de la direction
Sid Murdoch, secrétaire
Jen Fitzpatrick, directrice des partenariats et du développement sportif

Informations générales sur les recommandations

Le comité sur les frais d'adhésion a été convoqué en vertu des articles 8.1 et 8.2 des Règlements administratifs de RCA. Un président a été dûment élu à l'occasion de la première réunion le 28 octobre 2022. L'information, les procédures et le calendrier nécessaires au comité ont été déterminés.

Le comité s'est réuni à nouveau le 18 novembre 2022 pour examiner et discuter un portefeuille complet d'informations financières, de données sur les activités des participants et d'autres informations pertinentes. Après une troisième réunion le 25 novembre 2022, conformément à l'article 8.4 des Règlements administratifs de RCA, le comité a formulé ses recommandations au conseil d'administration de RCA, comme indiqué ci-dessous.

Le comité est convaincu qu'il a reçu une divulgation complète des informations financières pertinentes et appropriées et des autres informations qu'il a demandées, afin de soutenir sa prise de décision.

En présentant ses recommandations au conseil d'administration de RCA, le comité sur les frais d'adhésion a tenu compte de ce qui suit :

- Conformément à la recommandation de l'année dernière, les frais de participation 2022-2023 ont été fixés à 25 \$ par personne, les frais de siège de régates à 3,65 \$ par épreuve, les cotisations des clubs à 416 \$, les cotisations des associations provinciales d'aviron à 728 \$ et les associations spéciales et les organisations associées à 520 \$. Cela représente un ajustement de l'inflation de 4 % par rapport à l'année précédente.
- L'activité des membres et des participants a été passée en revue. Il reste encore du chemin à parcourir, mais il est gratifiant de constater qu'un rebond significatif se

produit après les profondeurs de l'expérience COVID-19. La majorité des participants s'inscrivent au cours des six premiers mois de l'exercice financier (du 1er avril au 30 septembre) et le total du semestre 2022-2023 dépasse déjà celui de l'année 2021-2022 (10650 contre 10170) et se rapproche de celui de l'année 2019-2020 (11861). Cependant, le nombre de frais de siège payés (du 1er avril au 30 septembre 2022), bien qu'ayant plus que doublé par rapport à l'année complète 2021-2022, ne représente encore que la moitié du nombre de l'année complète 2019-2020. Bien que la croissance du nombre de régates sanctionnées entre 2021-2022 et 2022-2023 (36 à 71, au 28 octobre 2022) puisse expliquer ce changement, il n'y a eu que 24 % de régates sanctionnées en plus en 2019-2020 (88 contre 71), ce qui indique que moins de sièges par régates ont été remplis en 2022-2023 qu'en 2019-2020. Nous espérons que le calendrier des régates sera complet en 2023-2024 et que les participants retrouveront le confort de la compétition.

- Les états des résultats financiers historiques ont été examinés (jusqu'en 2019), y compris un budget révisé pour l'année en cours 2022/2023. Une source détaillée des fonds a également été fournie, soulignant les différentes sources de financement. La majeure partie du financement de l'organisme provient de Sport Canada et du Comité olympique canadien. Les frais et les cotisations représentent environ 7 % des revenus totaux au cours d'une année « normale » et seulement environ 20 à 30 % du financement du développement et des opérations du sport national. Cette variation résulte du financement reçu de façon irrégulière pour des initiatives discrètes spécifiques telles que la Sécurité dans le sport ou Le sport communautaire pour tous. Il est donc clair qu'un effet de levier très important est obtenu pour les revenus des cotisations et des frais.
- Bien que les Règlements administratifs exigent que les frais et cotisations soient examinés et proposés chaque année, le comité a répété ces trois dernières années la recommandation selon laquelle les augmentations de l'indemnité de coût de la vie (« COLA ») doivent être ajoutées chaque année de manière systématique (sauf circonstances imprévues), afin d'éviter des augmentations plus importantes à l'avenir. L'année dernière, cette recommandation a finalement été invoquée. Avant l'année en cours (2022-2023), il était clair que l'inflation avait considérablement augmenté, et le comité a recommandé une augmentation générale de 4 % des cotisations et des frais, ce qui a été approuvé par les membres. Par la suite, les chiffres de Statistique Canada ont montré que le taux d'inflation moyen pour la période du 1er avril 2021 au 30 mars 2022 était de 4,5 %. Bien entendu, toute modification des cotisations et des frais est décalée d'un an par rapport à l'inflation, de sorte que son effet se fait pleinement sentir pendant un an avant tout rééquilibrage. Il est de notoriété publique que l'inflation a encore augmenté. Pour la période de six mois allant d'avril à septembre 2022, la moyenne de Statistique Canada était de 7,35 %. Par conséquent, aussi difficile que cela puisse être après le changement de l'année dernière, le comité estime qu'il est nécessaire de proposer à nouveau une augmentation, mais de 5 %, et non le montant total de l'inflation. Tout en cherchant à maintenir le soutien aux initiatives de notre organisation, cela impose au conseil d'administration de Canada Aviron la responsabilité de gérer tout manque à gagner.

RECOMMANDATIONS :

Le comité sur les frais d'adhésion recommande un ajustement d'environ* 5 % des frais de participation de base (25 \$ à 26,25 \$) et des frais de siège (3,65 \$ à 3,85 \$) qui, bien qu'insuffisant pour suivre pleinement l'inflation, vise à en limiter l'impact. L'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la période de six

mois allant du 1^{er} avril 2022 a connu une augmentation moyenne de 7,35 %, ce qui est non seulement beaucoup plus important que ce qui est proposé, mais qui a aussi déjà un impact sur RCA.

Le comité sur les frais d'adhésion recommande aussi une augmentation d'environ* 5 % des cotisations des clubs (de 416 à 440 \$), des cotisations des associations spéciales/des organisations associées (de 520 à 545 \$) et des cotisations des associations provinciales d'aviron (de 728 à 765 \$).

*Certains de ces chiffres ont été légèrement arrondis.

Proposition :

Que le Comité sur les frais d'adhésion de RCA de 2022 recommande d'apporter un ajustement d'environ 5 % à l'ensemble des cotisations et des frais pour le prochain exercice financier : 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Les frais et cotisations suggérés sont les suivants : Frais de participation 26,25 \$, Frais de siège 3,85 \$, Cotisations des clubs 440 \$, Cotisations des associations spéciales/organisations associées 545 \$, et Cotisations des associations provinciales d'aviron 765 \$.

Proposé par : Richard Galway

Appuyé par : Zahoor Chughtai

Le comité sur les frais d'adhésion souhaite aussi porter la déclaration et la recommandation suivantes à l'attention des membres.

Le 1er avril 2023, cinq années se seront écoulées depuis l'introduction du nouveau modèle de cotisation des participants de RCA et le comité sur les frais d'adhésion estime qu'il est temps de réfléchir à ses avantages et à ses défis pour les membres et les participants. Le comité est conscient qu'aucun modèle ne sera jamais considéré comme parfait pour toutes les occasions, mais il soutient le concept d'un examen périodique pour explorer les possibilités d'améliorer l'utilité tout en atteignant les objectifs financiers nécessaires.

Par conséquent, le comité sur les frais d'adhésion recommande que RCA examine, par le biais d'une consultation structurée avec les membres et d'une rétroaction de ces derniers, si le modèle actuel de frais de participation soutient adéquatement et efficacement nos membres dans leurs efforts pour maintenir et développer leur participation à l'aviron. Cette étude doit être entreprise dans le but de trouver des possibilités de mieux adapter ce système aux besoins des membres. Le comité reconnaît et met en garde contre le fait qu'un tel effort ne produira pas nécessairement un changement, mais croit néanmoins que cet effort doit être fait.

Richard Galway
Président du comité sur les frais d'adhésion de RCA
29 novembre 2022

ACTIVITÉ DES MEMBRES ET DES PARTICIPANTS DE RCA: 2020-2021 ET 2021-2022

Modèle d'adhésion à RCA

Le modèle d'adhésion à RCA comprend une catégorie d'adhésion de base et des frais par siège pour les régates. L'année d'adhésion à RCA va du 1er avril au 31 mars.

Historique des frais

Cotisations et frais 2020-2021 (1er avril 2020 au 31 mars 2021)

- Frais pour les associations provinciales d'aviron : 700 \$
- Frais pour les associations spéciales et les organisations associées : 500 \$
- Frais pour les clubs d'aviron : 400 \$
- Frais de participation de base : 24 \$
- Frais par siège de régate : 3,25 \$

Cotisations et droits 2021-2022 (1er avril 2021 au 31 mars 2022)

- Frais pour les associations provinciales d'aviron : 700 \$
- Frais pour les associations spéciales et les organisations associées : 500 \$
- Frais pour les clubs d'aviron : 400 \$
- Frais de participation de base : 24 \$
- Frais par siège de régate : 3,50 \$

Cotisations et droits 2022-2023 (1er avril 2022 au 31 mars 2023)

- Frais pour les associations provinciales d'aviron : 728 \$
- Frais pour les associations spéciales et les organisations associées : 520 \$
- Frais pour les clubs d'aviron : 416 \$
- Frais de participation de base : 25 \$
- Frais par siège de régate : 3,65 \$

Évaluation 2021-2022

1. Les activités de participation et de compétition ont augmenté en 2021-2022 par rapport à 2020-2021.
 - i. Il y a une **augmentation de 67,4 %** $((10\ 170-6\ 073)/6\ 073)$ des participants inscrits qui ont payé une adhésion à RCA entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, par rapport à la même période en 2020-2021.
 - ii. Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, **3321** participants portant un numéro RCA ont participé à des régates sanctionnées par RCA. Il n'y a eu aucun concurrent et aucune régate sanctionnée par RCA en 2020-2021.
2. Par rapport à l'activité pré-pandémie (2019-2020), en 2021-2022, notre activité de participation a mieux récupéré que l'activité de compétition.
 - i. Par rapport à 2019-2020, il y a eu une **diminution de 14,3 %** $(11\ 861-10\ 170/11\ 861)$ du nombre total de participants inscrits pour 2021-2022 et une **diminution de 43,5 %** $((5\ 877-3\ 321)/5\ 877)$ du nombre de participants ayant concouru en 2021-2022.

3. La proportion de nos membres qui participent à des compétitions a diminué en 2021-2022 par rapport à l'année de compétition comparable la plus récente, à savoir 2019-2020.
 - i. **32,65 %** (3321/10 170) des participants ayant un numéro RCA ont participé à des régates sanctionnées par RCA en 2021-2022, contre **50 %** (5 877/11 861) en 2019-2020.
4. Les premières tendances pour 2022-2023 indiquent une augmentation de la participation plus proche de l'activité considérée comme typique de la pré-pandémie. L'activité de compétition a aussi augmenté, mais pas autant que l'activité de participation.
 - i. Les inscriptions de participants jusqu'au 30 septembre 2022 dépassent déjà le *total* des inscriptions de participants de 2021-2022. Les inscriptions de participants jusqu'au 30 septembre 2022 sont plus élevées que celles de la même période de l'année la plus récente avant la pandémie (9 512 participants ont été inscrits entre le 1er avril et le 30 septembre 2019).
 - ii. En date du 28 octobre 2022, **71** régates sanctionnées ont été programmées pour 2022-2023. C'est plus que les **36 régates** organisées en 2021-2022 et moins que les 88 régates organisées en 2019-2020.

BILAN DEC OPÉRATIONS SUR CINQ ANS DE RCA

Rowing Canada Aviron Résumé des opérations - Cinq ans

	2023	2022	2021	2020	2019 ¹
	Budget	Audité	Audité	Audité	Audité
Revenu					
Sport Canada	6,018,993	6,083,902	4,156,889	5,065,610	4,706,500
Fonds de soutien d'urgence COVID-19 de Sport Canada	231,200	444,482	1,234,500		
Comité olympique canadien	473,000	70,000	118,000	418,942	446,245
<i>Cotisations des clubs</i>	53,664	48,920	51,600	51,600	52,000
<i>Associations spéciales</i>	6,240	6,000	6,500	6,500	7,000
<i>Associations provinciales</i>	7,280	7,000	7,000	7,000	7,000
<i>Activités Venez essayer</i>	4,500	4,060	0	5,000	2,300
<i>Frais d'inscription de base des rameurs</i>	294,400	244,444	155,468	241,209	258,742
<i>Frais par siège en compétition</i>	157,096	38,819	0	170,846	175,130
Frais d'adhésion	523,180	349,243	220,568	482,155	502,172
<i>Autres asso. sportives et associations</i>	289,500	310,663	258,522	388,091	419,099
<i>Dons en nature</i>	25,000	23,217	23,674	23,216	21,734
Associations sportives et fondations	314,500	333,880	282,196	411,307	440,833
<i>Dons</i>	55,000	33,832	6,669	79,156	50,158
<i>Activités de financement</i>	0	26,618	0	92,692	68,989
<i>Produits RCA</i>	32,500	30,338	6,891	13,158	6,875
<i>Revenus de régates</i>	203,094	44,962	4,234	67,724	82,189
<i>Revenus d'événements</i>	55,000	985	2,430	73,860	77,096
<i>Divers</i>	55,500	19,558	11,052	40,412	36,489
Dons, événements et collecte de fonds	401,094	156,293	31,276	367,002	321,795
Inscriptions aux compétitions et camps	222,000	88,180	0	281,283	298,991
Commandites	10,000	13,000	3,000	3,000	3,000
Intérêts	15,000	7,145	9,145	27,384	14,979
Attribution de fonds restreint interne	165,618	0	0		
Total des revenus	8,374,585	7,546,125	6,055,574	7,056,683	6,734,515
Dépenses					
Initiatives de communication, marketing	351,958	253,483	203,010	178,200	250,884
<i>Services aux membres</i>	241,298	156,841	137,438	229,206	234,225
<i>Langues officielles</i>	36,000	34,599	29,026	31,149	28,547
<i>Soutien d'urgence aux membres</i>	38,157	109,997	356,962		
Services aux membres	315,454	301,437	523,426	260,355	262,772
<i>Opérations nationales</i>	410,755	444,978	479,209	361,406	364,330
<i>Gouvernance</i>	172,479	49,371	73,829	90,540	98,867
<i>Asso. internationales et domestiques</i>	7,600	5,672	5,508	11,227	3,393
Gouvernance et opérations nationales (inclut soutien COVID-19)	590,834	500,021	558,546	463,173	466,590
Haute performance (inclut soutien COVID-19)	5,422,943	5,247,062	3,912,150	5,698,162	5,284,554
<i>Formation entraîneurs transition domestique/HP</i>	145,049	118,557	110,848	120,666	143,004
<i>Para-aviron</i>	0	0	0	7,892	17,474
<i>Régates et événements RCA</i>	468,919	254,467	104,713	82,896	134,503
<i>Développement de la participation au sport/sport sécuritaire</i>	255,412	338,913	240,074	198,670	84,668
<i>Comité des juges-arbitres</i>	61,900	28,149	32,771	46,844	33,491
<i>Comité sur la sécurité et les installations</i>	11,940	20,488	5,445	9,020	6,394
<i>Développement domestique</i>	51,589	30,962	29,082	34,499	57,540
<i>Initiative Le sport communautaire pour tous</i>	885,000				
Développement domestique (inclut soutien COVID-19)	1,879,808	791,536	522,933	500,487	477,075
Total des charges d'exploitation	8,560,997	7,093,539	5,720,065	7,100,377	6,741,876
Recettes d'exploitation	-186,412	452,586	335,509	(43,694)	(7,361)
Contributions du centre national d'entraînement		374,876			
Gain sur l'aliénation des actifs	5,000	31,025	1,656	65,618	1,500
Subventions du gouvernement			24,997		
Excédent des revenus sur les dépenses	-181,412	858,487	362,162	21,924	(5,861)

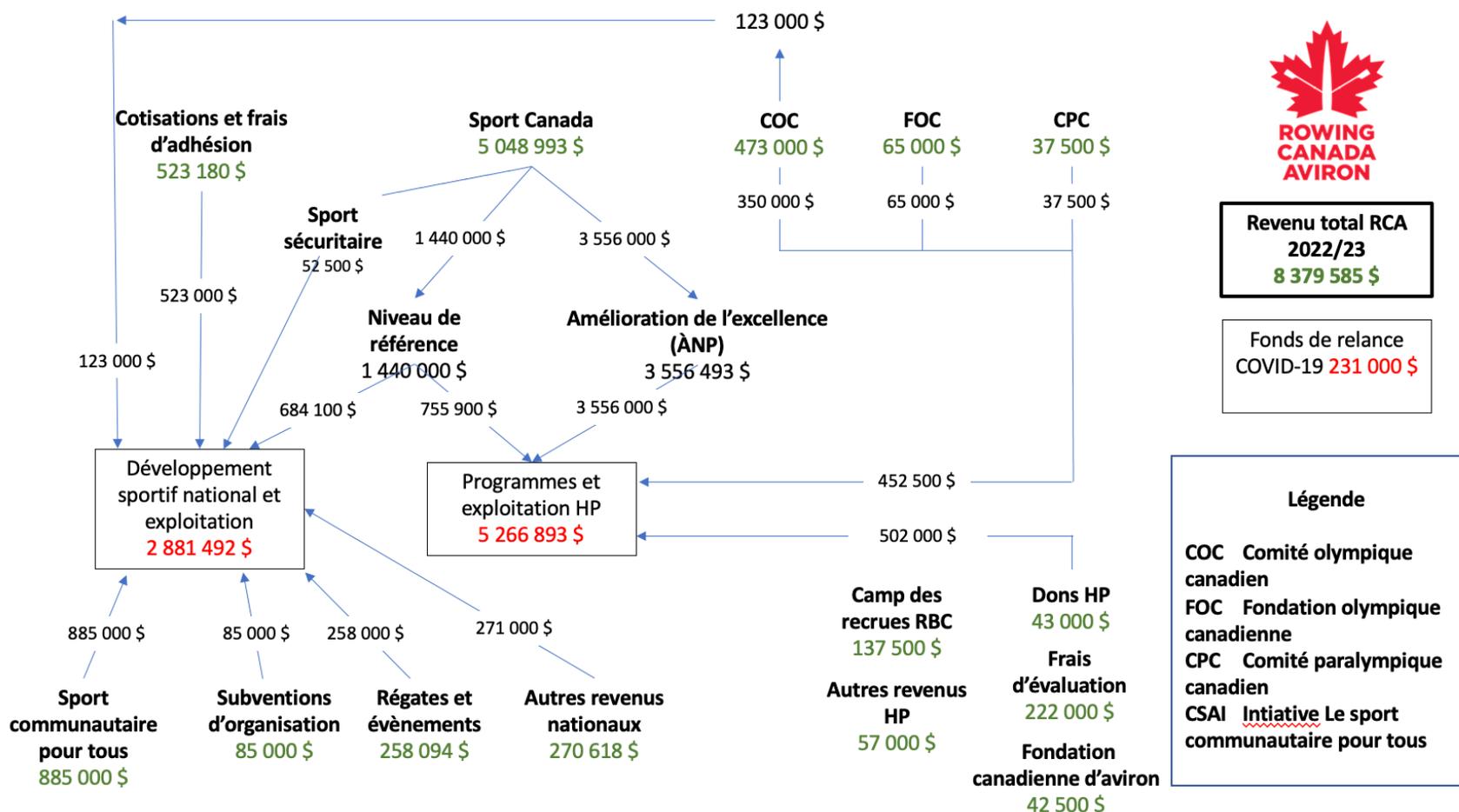
¹- Première année du nouveau modèle de frais par siège

RÉSUMÉ DU BUDGET DU 2E TRIMESTRE DE RCA PAR RAPPORT AUX CHIFFRES RÉELS 2022-2023

Rowing Canada Aviron
Budget prévu vs réel T2
Avr-sept 22

	RÉEL Avr-sept 22	EXERCICE PRÉCÉDENT RÉEL Avr-sept 21	2021-2022 Révision 5.0 BUDGET	2022-2023 BUDGET	Projection fin d'exercice après T2
REVENU					
40 Frais d'adhésion					
4000 Cotisations des clubs	52,832.00	48,920.00	51,600.00	53,664.00	52,832.00
4010 Associations spéciales	6,760.00	6,000.00	6,500.00	6,240.00	6,760.00
4020 Associations provinciales	7,280.00	7,000.00	7,000.00	7,280.00	7,280.00
4030 Inscriptions des membres				0.00	0.00
4030c Revenus reportés				0.00	0.00
4031 Activités Venez essayer	3,760.00	3,525.00	1,500.00	4,500.00	5,000.00
4032 Frais d'inscription de base des rameurs	266,204.00	225,500.00	251,958.00	294,400.00	309,500.00
4033 Frais par siège en compétition	91,386.63	10,857.00	39,760.00	157,096.00	117,084.70
Total 4030 Inscriptions des membres	\$ 361,350.63	\$ 239,882.00	\$ 293,218.00	\$ 455,996.00	\$ 431,584.70
4040 Créances irrécouvrables récupérées		\$ 0.00			
Total 40 Frais d'adhésion	\$ 428,222.63	\$ 301,802.00	\$ 358,318.00	\$ 523,180.00	\$ 498,456.70
Total 41 Inscription en compétition et camp	\$ 209,012.38	\$ 112,341.44	\$ 143,785.00	\$ 222,000.00	\$ 209,012.38
Total 411 Dons	\$ 14,415.23	\$ 32,992.46	\$ 73,000.00	\$ 80,000.00	\$ 80,000.00
Total 415 Activités de financement	\$ 17,894.08	\$ 26,417.80	\$ 20,000.00	\$ 0.00	\$ 17,894.08
Total 42 Sport Canada	\$ 3,286,045.00	\$ 4,187,796.75	\$ 6,233,901.99	\$ 6,250,193.00	\$ 6,459,193.00
Total 43 Comité olympique canadien	\$ 446,000.00	\$ 70,000.00	\$ 562,000.00	\$ 473,000.00	\$ 473,000.00
Total 431 Autres asso. sportives & fondation	\$ 228,694.02	\$ 201,878.64	\$ 329,500.00	\$ 289,500.00	\$ 289,129.00
Total 44 Produits RCA	\$ 16,845.00	\$ 23,241.48	\$ 31,500.00	\$ 32,500.00	\$ 32,500.00
Total 45 Revenus de régates	\$ 70,898.00	\$ 0.00	\$ 23,000.00	\$ 203,094.00	\$ 304,692.00
Total 456 Revenu d'événements	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 54,300.00	\$ 55,000.00	\$ 55,000.00
Total 462 Commandites	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 3,000.00	\$ 3,000.00	\$ 3,000.00
Total 465 HP Commandites HP	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 7,000.00	\$ 0.00
Total 47 Divers	\$ 7,481.77	\$ 3,370.32	\$ 12,000.00	\$ 55,500.00	\$ 41,607.00
4900 Revenus d'intérêt	14,988.83	3,556.08	5,000.00	15,000.00	35,000.00
4950 Gain/perte sur vente d'équipement	4,462.53	31,024.65			0.00
4952 Disposition de l'équipement HP/para	728.00		25,000.00	5,000.00	5,000.00
4960 Attribution de fonds restreint interne				165,618.00	165,618.00
Revenu total	\$ 4,745,687.47	\$ 4,994,421.62	\$ 7,874,304.99	\$ 8,379,585.00	\$ 8,669,102.16
REVENU BRUT	\$ 4,745,687.47	\$ 4,994,421.62	\$ 7,874,304.99	\$ 8,379,585.00	\$ 8,669,102.16
DÉPENSES					
Total 50 BÉNÉFICES AUX MEMBRES	\$ 97,175.10	\$ 87,414.59	\$ 146,908.50	\$ 241,297.60	\$ 222,880.68
Total 52 LANGUES OFFICIELLES	\$ 18,223.01	\$ 19,853.69	\$ 31,500.00	\$ 36,000.00	\$ 37,500.00
Total 60 HAUTE PERFORMANCE	\$ 3,156,679.39	\$ 2,717,879.53	\$ 5,358,101.25	\$ 4,915,927.27	\$ 5,128,050.27
Total 70 PROGRAMMES DE TRANSITION DOMESTIQUE/HP	\$ 68,021.65	\$ 49,005.00	\$ 124,722.86	\$ 145,048.94	\$ 145,860.94
Total 71 Programme national de para-aviron	\$ 118,802.37	\$ 247,333.09	\$ 464,000.00	\$ 391,491.04	\$ 391,491.04
Total 72 DÉVELOPPEMENT DOMESTIQUE	\$ 40,918.07	\$ 49,966.94	\$ 101,137.25	\$ 120,408.01	\$ 101,268.01
Total 73 DÉVELOPPEMENT PARTICIPATION AU SPORT	\$ 126,068.76	\$ 133,186.61	\$ 363,256.16	\$ 240,350.07	\$ 227,261.23
Total 80 COMMUNICATIONS ET MARKETING	\$ 114,777.83	\$ 138,401.46	\$ 326,335.76	\$ 348,192.21	\$ 338,692.21
Total 91 OPÉRATIONS NATIONALES	\$ 224,216.26	\$ 166,772.14	\$ 427,927.65	\$ 436,496.06	\$ 474,196.06
Total 93 GOUVERNANCE	\$ 106,746.31	\$ 205.00	\$ 45,000.00	\$ 172,479.37	\$ 170,479.37
Total 94 ASSO. INTERNATIONALES ET DOMESTIQUES	\$ 334.53	\$ 3,738.58	\$ 10,100.00	\$ 7,600.00	\$ 5,434.53
Total 95 RÉGATES ET ÉVÈNEMENTS	\$ 242,430.15	\$ 61,639.37	\$ 213,539.51	\$ 429,506.64	\$ 516,043.76
97 Sport communautaire pour tous				\$ 885,000.00	\$ 999,000.00
Total 99 RÉPONSE COVID 19	\$ 0.00		\$ 0.00	\$ 231,200.00	\$ 231,200.00
Total des dépenses	\$ 4,314,393.43	\$ 3,675,396.00	\$ 7,572,528.94	\$ 8,560,997.20	\$ 8,949,358.10
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	\$ 431,294.04	\$ 1,319,025.62	\$ 301,776.05	-\$ 181,412.20	-\$ 280,255.94
			\$ 1,776.05	-\$ 181,412.20	-\$ 280,255.94

FINANCEMENT ET REVENUS DE RCA: 2022-2023



INVESTISSEMENTS ET AVANTAGES INTÉRIEURS DE RCA



Services aux membres (241 000 \$)

- Assurance responsabilité civile générale
- Assurance en cas d'accidents sportifs
- Signalement et suivi des incidents
- Assurance et conseils juridiques pour les administrateurs et dirigeants
- Système national d'inscription et gestion des régates (Regatta Central)
- Système d'inscription des programmes et membres de club (WebReg)
- Soutien à l'inscription et au paiement

Langues officielles (36 000 \$)

- Communications bilingues
- Expérience utilisateur bilingue

Sport sécuritaire (170 000 \$)

- Sensibilisation, procédures de prévention, politique en réponse à l'abus, au harcèlement et à l'intimidation
- Politique sur les commotions cérébrales, sensibilisation; retour au sport; signalement et suivi
- Conseil et soutien pour l'inclusion des personnes trans
- Résolution nationale harmonisée pour le signalement et les plaintes sur le sport sécuritaire
- Sport Sans Abus (BCIS)

Participation au sport 70 000 \$

- Liaison Transport Canada
- Discipline et résolution des plaintes
- Soutien Venez essayer
- Prix et bourses pour les athlètes
- Partenariat Yamaha - Rabais sur les moteurs

Développement domestique (120 000 \$)

- Politique de sanction et supervision
- Rédaction et supervision des lignes directrices nationales de sécurité
- Cadre et supervision de la formation, la licence et l'évaluation des juges-arbitres
- Soutien au jury national
- Maintenance et publication des règlements de course
- Ligne d'aide pour les évènements

Régates et évènements (430 000 \$)

- Conférence nationale
- Championnats canadiens d'aviron
- Soutien pour compétitions nationales
- Soutien technique pour compétitions nationales
- Aide à l'organisation et soumissions pour les compétitions internationales et de World Rowing

Éducation des entraîneurs (145 000 \$)

- Certification de tous les entraîneurs (essentiels, suivi et signalement)
- Service de vérification du casier judiciaire
- Casier PNCE (certification et suivi)
- Développement du programme et du matériel d'éducation des entraîneurs (Apprendre à ramer, Entraîneur RCA et entraîneur de haute performance)
- Formation et évaluation des entraîneurs (entraîneur de haute performance)
- Développement ciblé des entraîneurs (programme pour les entraîneurs)
- Ligne d'aide pour l'éducation des entraîneurs

Communications et marketing (348 000 \$)

- Infolettre mensuelle et flux de médias sociaux
- Promotion nationale Venez essayer
- Médias sociaux en direct et nouvelles quotidiennes des compétitions nationales et de l'équipe nationale et NextGen
- Site web et ressources en ligne
- Boutique RCA en ligne et offre de marchandise de marque
- Relations avec les anciens
- Production du rapport annuel

Gouvernance (180 000 \$)

- Installation et soutien semi-AGA
- Système de vote en ligne et soutien AGA
- Réunions des comités et du CCP
- Réunions du conseil d'administration de RCA
- Soutien et conseils juridiques pour la gouvernance
- Frais d'association

Opérations nationales (396 000 \$)

- Bureau national
- Finances, RH et TI
- Administration générale
- Demande de financement et subventions
- Audit et états financiers

Sport communautaire pour tous (885 000 \$)

- Bourses communautaires
- Aide pour les demandes de bourse
- Soutien pour l'équité, la diversité et l'inclusion

Investissements développement sportif national et exploitation 2022/23
3 022 379 \$

Services aux membres 277 000 \$

Sport sécuritaire 170 000 \$

Développement domestique 765 000 \$

Communications et marketing 348 000 \$

Gouvernance/opérations nationales 576 000 \$

Sport communautaire pour tous 885 000 \$